

# Attestation de consentement

## et de prise de connaissance des informations de sécurité

pour une personne impliquée ayant un lien direct ou indirect à l'exploitation d'un UAS

Règlement UE 2019/947 relatif aux règles et procédures applicables à l'exploitation d'aéronefs sans équipage à bord

### Rappels réglementaires :

L'exploitant d'un aéronef sans équipage à bord prend toute disposition qu'il juge nécessaire afin de limiter les risques en cas de crash ou d'atterrissage d'urgence.

- **En scénario STS01**, il s'assure qu'à tout moment du vol aucune personne non impliquée ne pénètre dans la zone contrôlée au sol ;
- **En catégorie OPEN A1**, il s'assure que le drone ne survole pas de personnes non impliquées (sauf avec un drone de moins de 250gr, avec lequel le survol de personnes non impliquées est possible s'il ne génère pas de risques pour elles) ;
- **En catégorie OPEN A2**, il s'assure que le drone soit maintenu à une distance minimum de sécurité de 30 mètres des personnes non impliquées (5 mètres en mode basse vitesse, réglé à 3m/s maximum) ;
- **En catégorie OPEN A3**, il s'assure qu'aucune personne non impliquée soit mise en danger dans la zone d'évolution de l'UAS, et maintient dans tous les cas une distance minimum de sécurité de 30 mètres avec les tiers qui pénétreraient cette zone.

### Seules les personnes suivantes peuvent être autorisées à se situer en deçà des limites indiquées ci-dessus :

- les **personnes impliquées** dans le pilotage de l'aéronef ;
- les **personnes impliquées** dans l'opération des équipements de mission ;
- les **personnes impliquées** directement en lien avec l'exploitation, ayant signé une attestation stipulant qu'elles ont été informées sur les mesures d'urgence définies par l'exploitant en cas d'incident en vol de l'UAS, et qu'elles sont consentantes ;
- les **personnes isolées** par un dispositif de sécurité ou une structure leur assurant une protection suffisante.

**EN AUCUN CAS LE SURVOL D'UN RASSEMBLEMENT DE PERSONNES N'EST AUTORISÉ**

## Attestation

Je soussigné (1)

### Atteste :

- Donner mon consentement pour être une « **personne impliquée** » dans l'opération effectuée par l'exploitant (2) :  
en date du : \_\_\_\_\_ jusqu'au : \_\_\_\_\_  
à (3) :
- que ma présence se justifie par l'opération prévue et que sans cette dernière, je ne serais pas présent(e) sur le lieu de celle-ci (4) :
- accepter me situer en deçà des distances minimales de sécurité par rapport à l'UAV (4) :
- avoir été informé de la procédure définie par l'exploitant précité en cas d'incident en vol de l'UAS (4) :
- **Facultatif** : *accepter de me faire survoler par l'UAS sans que cela ne génère de risques pour ma personne (4) :*  
(la case non cochée représente un refus de se faire survoler, tout en restant une personne impliquée)

Fait à :

Le :

Signature :

(1) : Nom et Prénom

(2) : Nom de l'exploitant (personne physique ou morale)

(3) : Lieu et désignation de l'opération (ex : Tournage du film de ..., de la publicité pour ..., etc)

(4) : Cocher la case pour confirmer l'accord

### Cette attestation :

- doit être complètement renseignée et **avoir au moins les trois premières cases cochées pour être valable** ;
- est à signer par la personne concernée sous la responsabilité de l'exploitant ;
- doit répondre aux exigences de l'annexe UAS.OPEN.050(7), UAS.STS-01.030(9), et UAS.STS-02.030(9) du règlement d'exécution (UE) 2019/947 de la commission du 24 mai 2019.

Pour obtenir plus d'informations sur les aéronefs circulant sans équipage à bord, consulter le site de la direction générale de l'Aviation civile :

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/exploitation-drones-categorie-ouverte>

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/exploitation-drones-categorie-specifique>

# Attestation de consentement

## et de prise de connaissance des informations de sécurité

pour une personne impliquée ayant un lien direct ou indirect à l'exploitation d'un UAS

Règlement UE 2019/947 *relatif aux règles et procédures applicables à l'exploitation d'aéronefs sans équipage à bord*

Remarques